

la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés® présentent le

fatiss

fonds d'appui
pour des territoires
innovants seniors
2025-2026

AXE 1 : un soutien en faveur de
l'ingénierie de développement d'une
politique de l'âge pour les collectivités

DOSSIER DE CANDIDATURE



Piloté par :



Affilié au
Réseau Mondial de l'OMS
des Villes et des Communautés
Amies des Aînés

Financé par :



Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie

Soutenu par :



Liberté
Égalité
Fraternité

Dans le cadre de :



Décennie
pour le vieillissement
en bonne santé

Janvier 2025



DOSSIER DE CANDIDATURE :

Un dossier de candidature doit être envoyé par les collectivités à l'adresse :

accélérateur@rfvaa.com

Calendrier

Échéances pour le dépôt des dossiers :

- **23 janvier 2026**
- **17 avril 2026**
- **19 juin 2026**
- **18 septembre 2026**
- **4 décembre 2026**

Le dossier est composé :

- D'une lettre d'intention signée par le(s) élu(s) du territoire, afin d'attester de la volonté politique sur le sujet ;
- Ce dossier rempli détaillant le projet, le rétroplanning, les partenariats et le budget prévisionnel de l'action ;
- Deux devis et cahier technique du prestataire choisi ;
- Toute pièce-jointe utile pour une meilleure compréhension du projet ;
- D'un RIB.

Les dossiers de candidature seront évalués au regard des principaux critères suivants :

- Complétude du dossier remis conformément au calendrier de candidature
- Eligibilité du porteur de projet
 - Type de porteur de projet
 - Capacités à porter le projet proposé
 - Engagement du candidat à communiquer les livrables du projet et un bilan
- Eligibilité du projet :
 - Projet dont la réalisation ne peut dépasser une année à compter de la signature de la convention.
- Pertinence en qualité de projet
 - Composition de l'équipe et organisation du projet : compétences, complémentarité, partenariats à l'échelle du territoire, transversalité et pluridisciplinarité
 - Gouvernance et capacité de l'organisation à réussir le projet dans le périmètre et les délais choisis
 - Contexte de la demande : l'engagement de la collectivité dans une démarche amie des aînés constituera un atout pour les dossiers déposés



Nom de la collectivité :

Département dans lequel est située la collectivité :

Nature juridique de la collectivité :

Adhérent au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés :

☐

Oui

☐

En cours

☐

Non

Élu référent pour le dossier :

Nom / Prénom :

Fonction :

Mail :

Téléphone :

Professionnel référent pour le dossier :

Nom / Prénom :

Fonction :

Mail :

Téléphone :

Elu signataire pour le dossier :

(En cas de recevabilité de votre projet)

Nom / Prénom :

Fonction :



Catégorie pour laquelle la bourse est sollicitée : En cas d'obtention de la bourse sollicitée, la collectivité retenue pourra, si elle le souhaite, financer des étapes méthodologiques complémentaires en travaillant avec le même organisme ou en faisant appel à une autre structure.

☐ **Catégorie 1A – Structuration de la gouvernance en faveur d'une politique de l'âge dans le territoire**

- ☐ Bourse de **15 000 € maximum** (territoires de moins de 2 000 habitants et/ou candidat au Label Village)
- ☐ Bourse de **20 000 € maximum** (territoires de moins de 2 000 à 200 000 habitants)
- ☐ Bourse de **25 000 € maximum** (territoires de plus de 200 000 habitants)

☐ **Catégorie 1B – Un crédit d'accompagnement pouvant aller jusqu'à 3.000€ TTC**

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés® a fourni aux collectivités candidates l'annuaire des professionnels certifiés via une session de formation par l'association. Les collectivités choisiront le prestataire issu de cet annuaire.

Titre du projet :

Historique et émergence du projet : À quel besoin ce projet répond-il au vu des particularités de votre territoire ? Dans quel contexte l'idée a-t-elle émergé ?



Descriptif du projet : Décrire de façon plus précise votre besoin et la manière dont le **fonds d'appui pour des territoires innovants seniors** apporterait un soutien concret au déploiement de votre politique de l'âge.



Étapes du projet et rétroplanning : Décrire les différentes étapes qui vont être nécessaires à l'élaboration du projet et sa pérennisation (contexte, création, préparation, organisation, mise en œuvre, suivi, évaluation...) avec des dates prévisionnelles.

Partenaires du projet :



Évaluation de l'action : (indicateurs qualitatifs et quantitatifs sur lesquels reposera le bilan)



Budget prévisionnel de l'ensemble du projet :

DÉPENSES	SOURCES DE FINANCEMENT
NatureMontants (en € TTC)	NatureMontants (en € TTC)
TOTAL DÉPENSES	TOTAL RECETTES

Le total des dépenses doit être égal au total des sources de financement.